

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Exportförderung, Gesellschaftsrecht
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Postulat
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ammann, Amando
Bernhard, Laurent
Eperon, Lionel
Zumbach, David
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Bernhard, Laurent; Eperon, Lionel; Zumbach, David; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Exportförderung, Gesellschaftsrecht, Postulat, 1994 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Aussenwirtschaftspolitik	1
Wirtschaft	1
Wirtschaftspolitik	1
Strukturpolitik	1
Gesellschaftsrecht	1

Abkürzungsverzeichnis

WTO	Welthandelsorganisation
RK-SR	Kommission für Rechtsfragen des Ständerates
WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
RK-NR	Kommission für Rechtsfragen des Nationalrats
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
SNF	Schweizerischer Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung
GwG	Geldwäschereigesetz
OR	Obligationenrecht
ERG	Exportrisikogarantie
ZG	Zollgesetz
ZTG	Zolltarifgesetz
GAFI (FATF)	Groupe d'action financière (Financial Action Task Force)
BPS	Bundesgesetz über die im Ausland erbrachten privaten Sicherheitsdienstleistungen

OMC	Organisation mondiale du commerce
CAJ-CE	Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats
CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
CAJ-CN	Commission des affaires juridiques du Conseil national
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
LBA	Loi sur le blanchiment d'argent
CO	Code des obligations
GRE	Garantie contre les risques à l'exportation
LD	Loi sur les douanes
LTaD	Loi sur le tarif des douanes
GAFI	Groupe d'action financière
LPSP	Loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenwirtschaftspolitik

POSTULAT
DATUM: 16.12.1994
LIONEL EPERON

Le Conseil national a transmis le **postulat Zbinden (ps, AG)** invitant le Conseil fédéral à prendre les mesures qui s'imposent afin que la **GRE** ne serve pas à couvrir les paiements de pots-de-vin.¹

POSTULAT
DATUM: 20.11.2019
AMANDO AMMANN

Aufgrund der umstrittenen Auslegung des BPS im Fall der Pilatus Flugzeugwerke AG forderte Nationalrat Peter Schilliger (fdp, LU) im September 2019 mittels Postulat mehr **Rechtssicherheit für die Exportwirtschaft**. Der Bundesrat solle prüfen, wie die Situation bezüglich der abweichenden Auslegung des Gesetzes innerhalb der Verwaltung korrigiert werden könne. Laut Schilliger fasse die Verwaltung das Gesetz anders auf, als es das Parlament bei dessen Verabschiedung beabsichtigt hatte. Zudem ergäben sich Widersprüche im Zusammenhang mit dem Güterkontrollgesetz, gemäss welchem gewisse Servicedienstleistungen direkt mit Exporten bewilligt werden. Der Bundesrat beantragte die Annahme des Postulats, da sich seit Februar 2019 bereits eine interdepartementale Arbeitsgruppe mit der Frage beschäftigte, ob beim Vollzug des BPS oder beim BPS selbst Anpassungen nötig seien. Der Nationalrat nahm das Postulat in der Wintersession desselben Jahres einstimmig an.²

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Strukturpolitik

POSTULAT
DATUM: 19.06.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Hans-Peter Portmann (plr, ZH) a demandé au Conseil fédéral d'établir un rapport sur les opportunités de **conclusion d'accords de branche transfrontaliers en matière d'échanges de biens et de services**, et les possibilités légales d'exemptions douanières. Il souhaite ainsi lutter contre le protectionnisme grandissant et les freins au libre-échange.

Le Conseil fédéral s'est opposé au postulat. Il a d'abord précisé que la perception des droits de douane était légiférée dans la loi sur les douanes (LD) et la loi sur le tarif des douanes (LTaD). Or, ces deux lois ne prévoient que des suspensions limitées dans le temps. Puis, il a rappelé le principe de la clause de la nation la plus favorisée qui oblige la Suisse à imposer des droits de douane uniformes aux pays membres de l'OMC.

Le Conseil national s'est aligné sur la recommandation du Conseil fédéral et a **rejeté tacitement** le postulat.³

Gesellschaftsrecht

POSTULAT
DATUM: 14.12.2012
LAURENT BERNHARD

Betreibungsauskünfte waren bis dato auf den Betreibungskreis beschränkt. Bei einem Domizilwechsel eines Schuldners ausserhalb eines bestimmten Betreibungskreises wurden bestehende Betreibungen nicht in das Register des neu zuständigen Betreibungskreises übernommen. Der Nationalrat überwies in der Wintersession ein Postulat Candinas (cyp, GR), welches den Bundesrat damit beauftragte, über mögliche Massnahmen gegen diesen „**Schuldner-tourismus**“ Bericht zu erstatten.⁴

POSTULAT
DATUM: 21.06.2013
DAVID ZUMBACH

In der Sommersession stimmten der Nationalrat und der Ständerat zwei gleich lautenden Postulaten zu, die den Bundesrat damit beauftragten, über eine allfällige **Modernisierung des Obligationenrechts** Bericht zu erstatten. Die Postulate Caroni (fdp, AR) und Bischof (cyp, SO; Po. 12.3217) luden die Landesregierung ein, einen Entwurf für einen benutzerfreundlichen Allgemeinen Teil des Schweizerischen Obligationenrechts (OR AT) vorzulegen. Als Grundlage konnten nach Ansicht der Postulanten die Vorarbeiten von Juristen dienen, die im Rahmen eines Projekts des Schweizerischen Nationalfonds (SNF) unter dem Namen „OR 2020“ entstanden waren.⁵

POSTULAT
DATUM: 19.03.2014
DAVID ZUMBACH

In der Frühjahrsession 2014 sprach sich der Ständerat diskussionslos für eine Überprüfung der geltenden Regelungen des Privatkonkurses, der **Sanierung von Privatpersonen** sowie der privaten Schuldenbereinigung aus. In diesem Sinne überwies die kleine Kammer diskussionslos ein Postulat Hêche (sp, JU), welches den Bundesrat beauftragt, die Lücken in der heutigen Gesetzgebung zur Privatverschuldung zu untersuchen, die mögliche Einführung eines Entschuldungsverfahrens auf nationaler Ebene zu prüfen und die finanziellen Auswirkungen auf die öffentlichen Haushalte und die anderen betroffenen Akteure zu evaluieren. Die letzte Revision des Sanierungsrechts, die im Juni 2013 verabschiedet worden war und am 1. Januar 2014 in Kraft trat, befasste sich ausschliesslich mit der Unternehmenssanierung.⁶

POSTULAT
DATUM: 15.06.2015
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil national a adopté le **classement du postulat** suite au rapport **sur la transparence dans le secteur des matières premières**.⁷

POSTULAT
DATUM: 07.09.2015
DAVID ZUMBACH

Im Juni 2014 verkündete der Bundesrat, dass er mehr **Transparenz im Schweizer Rohstoffsektor** wolle und entsprechende Bestimmungen in die Aktienrechtsrevision einbauen werde, die er auf Ende Jahr in die Vernehmlassung zu schicken beabsichtigte. Der bundesrätliche Bericht ging auf ein Postulat der Aussenpolitischen Kommission des Nationalrats (APK-NR) und eine von insgesamt 17 Empfehlungen des Grundlagenberichts Rohstoffe aus dem Jahr 2013 zurück. Im Bericht führte der Bundesrat aus, dass die Schweiz als international führender Rohstoffhandelsplatz "eine besondere Verantwortung" trage und mit einem Erlass von Transparenzbestimmungen zu verantwortungsvollem Handeln innerhalb des Rohstoffsektors beitragen könne. Jedoch dürfe, so der Bundesrat weiter, kein Wettbewerbsnachteil für Schweizer Unternehmen entstehen, weshalb die Transparenzvorschriften multilateral abgestimmt zu sein hätten. Entsprechend hielt der Bundesrat im Bericht fest, dass die im Rahmen der Aktienrechtsrevision geplanten Vorschriften – analog zu den EU-Richtlinien – nur für börsennotierte sowie grosse, in der Rohstoffförderung tätige Unternehmen gelten würden. Die vom Bundesrat vorgeschlagenen Regelungen sahen vor, dass Zahlungen, die bei der Förderung von Rohstoffen an staatliche Stellen geleistet werden, jährlich offengelegt werden müssen.⁸

POSTULAT
DATUM: 31.05.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Les récentes discussions, dans les chambres parlementaires, sur le droit du registre du commerce (15.034), ont vu naître des divergences d'opinion sur le **montant minimum du chiffre d'affaires rendant obligatoire l'inscription d'une entreprise individuelle au registre du commerce**. Ainsi, la Commission des affaires juridiques (CAJ-CN) a soumis un postulat qui charge le Conseil fédéral de dresser un rapport qui étudie cette question. Le rapport traiterait des conséquences économiques en cas de relèvement du montant minimum, des répercussions sur la TVA, sur l'impôt fédéral direct et sur la thématique des poursuites pour dettes et faillites, ainsi qu'un ratio coût-bénéfice pour les entreprises et l'économie. Le Conseil fédéral a proposé d'accepter le postulat. Le Conseil national l'a suivi sans discussion.⁹

POSTULAT
DATUM: 14.06.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

L'affaire des Panama Papers a placé au centre du débat la transparence sur les ayants droit économiques des personnes morales. Plus précisément, l'attention s'est concentrée sur la transparence des ayants droit économiques des constructions juridiques telles que les trusts ou sociétés offshore. Susanne Leutenegger Oberholzer (ps, BL), qui s'appuie notamment sur les recommandations récemment révisées du GAFI, demande un rapport sur les solutions potentielles pour **améliorer la transparence des ayants droit économiques des personnes morales**, des trusts et autres constructions juridiques. Elle estime ainsi que la transparence, et donc le regard inquisiteur du public, constitue l'arme idéale pour lutter contre les abus et les affaires illégales. Dans sa réponse, le Conseil fédéral a précisé que les questions inhérentes à la transparence des ayants droit économiques des personnes morales étaient déjà réglées par la loi sur le blanchiment d'argent (LBA). Ainsi, la LBA régit l'identification des bénéficiaires effectifs lors des transactions financières et règle la question de la transparence. Il estime donc que la législation actuelle est suffisante et qu'un rapport n'est pas nécessaire. Le Conseil national a suivi les sept sages. Il a rejeté le postulat par 135 voix contre 52 et 1 abstention. Le camp rose-vert n'a pas réussi à imposer ses arguments en faveur du postulat.¹⁰

POSTULAT
DATUM: 15.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Isabelle Chevalley (pvl, VD) estime que de nombreuses réglementations suisses freinent les investissements de PME helvétiques sur le continent africain. Elle cite notamment l'accès au financement bancaire ou les réglementations de la FINMA comme frein aux investissements. Elle demande donc, par l'intermédiaire d'un postulat, un **rapport sur l'impact des réglementations suisses sur les investissements d'entreprises suisses en Afrique**. Le Conseil fédéral s'est montré favorable à l'élaboration d'un rapport. Le postulat a été adopté tacitement.¹¹

POSTULAT
DATUM: 31.01.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans un postulat, le député Caroni (fdp/plr, AR) demande une **modernisation du code des obligations (CO)**. En effet, alors que le CO date de 1912, des règles contradictoires et un manque de lisibilité freinent son accès pour les non-initiés. Dans son rapport, le Conseil fédéral a évalué l'utilité d'une telle révision. Sous une forme d'optimisation de l'utilité face aux coûts ainsi qu'à la charge de travail, il a conclu qu'une révision était inopportune. Il recommande donc de ne pas entamer des projets législatifs qui seraient dantesques et au succès incertain.¹²

POSTULAT
DATUM: 15.06.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que le Conseil fédéral proposait de rejeter la motion 17.4092, Philippe Nantermod (plr, VS) s'est appuyé sur la réponse des sept Sages pour déposer un postulat qui suit une logique identique. Il demande donc une **analyse des émoluments en matière de poursuites et faillites**. Le postulat vise trois objectifs: vérifier le respect des principes de couverture et d'équivalence, envisager une adaptation à la baisse des barèmes et établir un comparatif cantonal. Le postulat a été tacitement adopté par le Conseil national.¹³

POSTULAT
DATUM: 11.12.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de la révision du droit de la société anonyme, le Conseil national a introduit les **actions de loyauté** dans la législation. Face à cette nouveauté, la Commission des affaires juridiques du Conseil des États (CAJ-CE) a soumis un postulat qui demande un rapport sur les avantages, les inconvénients et les conséquences de ces actions de loyautés pour l'économie. Néanmoins, une motion d'ordre Cramer (verts, GE) a mis en avant l'incohérence d'adopter un postulat sur un objet qui n'a pas encore été adopté par les chambres. Il recommande donc de suspendre le traitement du postulat jusqu'à la fin du processus législatif de la révision du droit de la société anonyme. La chambre des cantons s'est alignée sur le parlementaire genevois. Elle a suspendu le traitement du postulat.¹⁴

POSTULAT
DATUM: 06.03.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

A la suite de l'affaire CarPostal, de la cyberattaque chez RUAG Holding SA et du vol de données chez Swisscom, la question de la gouvernance des entreprises liées à la Confédération a été mis au centre du débat par Fabio Abate (plr, TI). Face à ces difficultés récurrentes, il demande un rapport sur l'établissement de la **stratégie du propriétaire et les difficultés rencontrées par les entités de la Confédération devenues autonomes**. Le Conseil fédéral a proposé d'accepter le postulat. De plus, il a précisé qu'un rapport d'audit externe avait déjà été décidé, le 8 juin 2018, par le Conseil fédéral. Le Conseil des États a adopté le postulat sans discussion.¹⁵

POSTULAT
DATUM: 06.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil de Etats a adopté le **classement du postulat** suite au rapport **sur le droit suisse de l'assainissement**.¹⁶

POSTULAT
DATUM: 18.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil national a adopté le **classement du postulat** à la suite du rapport **sur la modernisation du code des obligations (CO)**.¹⁷

POSTULAT
DATUM: 19.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Le postulat a été débattu dans le cadre des discussions sur la modernisation du droit de la société anonyme. Etant donné l'introduction des **actions de loyauté**, le Conseil fédéral est désormais chargé d'étudier leurs conséquences potentielles. La motion a été adoptée à l'unanimité après avoir été suspendue temporairement.¹⁸

POSTULAT
DATUM: 19.12.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Pour **garantir l'équité dans l'attribution des marchés fermés au niveau cantonal**, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) a préconisé la création d'un rapport détaillé. Alors que le rapport sur le postulat 15.3398 dressait un tableau de la situation au niveau national, la CER-CE estime que ce tableau n'est pas exhaustif. Afin de pouvoir se prononcer sur la motion Caroni (plr, AG) 15.3399, il demande un nouveau rapport.
Le Conseil fédéral a proposé d'adopter le postulat. Il a été accepté en chambre lors du débat sur la motion 15.3399 qui est, dorénavant, suspendue à ce rapport.¹⁹

POSTULAT
DATUM: 19.06.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Samuel Bendahan (ps, VD) a proposé l'**introduction de licences globales pour certains biens et services**, citant notamment les biens culturels, les logiciels et les prestations d'information. Il estime que des licences globales permettraient, à la fois de prendre en compte les investissements initiaux conséquents et les coûts de reproduction marginaux, mais également d'offrir un accès à l'ensemble de la population.
Le Conseil fédéral s'est opposé au postulat. Il a rappelé que l'introduction de licences globales avait été débattue dans la révision du droit d'auteur, mais que cette notion avait été biffée du projet.
Le **postulat** a été **classé** car il n'a pas été étudié dans le délai imparti.

POSTULAT
DATUM: 14.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Après analyse du rapport, le Conseil fédéral préconise le **classement** du postulat sur le **montant minimum du chiffre d'affaires rendant obligatoire l'inscription d'une entreprise individuelle au registre du commerce**. Le classement a été adopté par le Conseil national.²⁰

POSTULAT
DATUM: 14.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Les deux chambres ont validé le **classement** du postulat sur la **réduction des obligations d'archivage et de documentation des entreprises** à la suite de la publication du rapport du Conseil fédéral.²¹

-
- 1) BO CN, 1994, p. 2478 s.
 - 2) AB NR, 2019, S. 2432
 - 3) BO CN, 2020, p.1141
 - 4) AB NR, 2012, S. 2253.
 - 5) AB NR, 2013, S. 184; AB SR, 2013, S. 585f.; Lit. Huguenin / Hilty.
 - 6) AB SR, 2014, S. 312
 - 7) FF, 2015, p. 2873
 - 8) Medienmitteilung EJPD vom 25.6.14
 - 9) BO CN, 2017, p.853
 - 10) BO CN, 2017, pp.1121
 - 11) BO CN, 2017, p.2189
 - 12) Rapport, Modernisation de la partie générale du code des obligations
 - 13) BO CN, 2018, p.1154
 - 14) BO CE, 2018, p.1009
 - 15) BO CE, 2019, pp.53; AZ, SGT, 26.1.19; Blick, 30.1.19; TA, 31.1.19; SGT, 2.2., 4.2.19; AZ, BLZ, SGT, 5.2.19
 - 16) FF, 2019, p. 2948
 - 17) FF, 2019, p. 2947
 - 18) BO CE, 2019, p.545
 - 19) BO CE, 2019, pp.1262; Communiqué de presse CER-CE du 18.10.2019
 - 20) FF, 2020, p.3263 s.
 - 21) FF, 2020, p.3263 s.